

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article226>



Pour mettre fin au terrorisme des Etats nucléaires, dont
la France

GRAND RASSEMBLEMENT A BISCARROSSE (LANDES) du 22 au 24 SEPTEMBRE

- Accueil - Actualités - Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 11 septembre 2006

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Dans le cadre de leur **campagne nationale pour le désarmement nucléaire et l'arrêt du programme de missiles M51**, une douzaine d'associations françaises membres du Réseau mondial « Abolition 2000 », rejointes par d'autres associations ou partis politiques, organisent **du 22 au 24 septembre 2006 un rassemblement à Biscarrosse, près du Centre d'Essais des Landes**, où le M51 doit être prochainement testé. Ce rassemblement festif, informatif et civique entendra plusieurs concerts, avec notamment *Johnny Clegg, Mouss et Akim (de Zebda), les Motivés, Hightones, La Phaz, La Ruda, Marcel et son Orchestre, Enhancer, Desert Rebel, Bombes 2 bal, Tagada Jones, la compagnie Jolie Môme, etc.* Du théâtre de rue, des stands associatifs, des forums de discussion, des terrains de camping sont également prévus.

L'événement est placé sous le signe de la non-violence, les personnes assurant la sécurité recevant une formation appropriée. Toutes les actions sous la responsabilité des associations organisatrices se feront dans le strict respect de la légalité. « L'inspection citoyenne » du site se fera par une délégation d'élus, d'associatifs et de citoyens prévue par le collectif, dont la réception a été demandée par courrier au directeur du CEL.

Après accord unanime des organisateurs sur cette forme symbolique de contrôle citoyen, ACDN appelle ses adhérents et sympathisants, et tous nos concitoyens

- ▶ à participer au rassemblement des Landes, en particulier à la manifestation pacifique qui partira de Biscarrosse-Plage en direction du CEL le samedi 23 septembre à 14 heures
- ▶ à ne pas pénétrer, sauf autorisation, sur le terrain militaire du Centre d'Essais des Landes et à faire échec à toute provocation susceptible d'engendrer violence et répression
- ▶ à remettre en cause, par les moyens que la loi et la Constitution française leur reconnaissent, la politique nucléaire de la France, qui est tout à la fois militairement absurde, financièrement ruineuse, moralement indéfendable, et contraire au droit humanitaire et international.

Cette politique est inscrite dans la Loi de Programmation Militaire (LPM), malheureusement votée par des parlementaires qui semblent ignorer la légalité internationale, telle que l'ont définie l'article VI du Traité de Non Prolifération ratifié par la France, et l'avis émis le 8 juillet 1996 par la Cour internationale de justice. Il est du devoir des citoyens d'imposer que la LPM, dont le programme de missiles M51 n'est qu'un des éléments, soit alignée sur le droit international. La déclaration universelle des droits de l'homme de 1789, toujours en vigueur, reconnaît aux citoyens un droit fondamental de « résistance à l'oppression » (Article 2). Avant d'envisager d'autres formes de **résistance civique à la dictature nucléaire** comme, par exemple, le refus de payer la part de nos impôts consacrée au développement de la « force de frappe », deux voies de recours peuvent encore être empruntées : l'une juridique -une décision de justice internationale-, l'autre politique et parlementaire -une nouvelle loi militaire suspendant tout nouveau programme d'armement nucléaire.

Les échéances de 2007 peuvent être l'occasion de ce changement de politique militaire. ACDN appelle tous les citoyen(ne)s, qui sont aussi des électeurs, à s'en saisir pour poser aux députés actuels comme aux futur(e)s candidat(e)s aux élections présidentielle et législatives la question suivante :

- ▶ « Voulez-vous que la France demande à tous les Etats nucléaires, signataires ou non du Traité de Non Prolifération (TNP), de négocier, adopter et mettre en oeuvre au plus tard en 2010 un calendrier d'élimination de leurs arsenaux nucléaires sous un contrôle international strict et efficace, qu'elle suspende jusqu'en 2010 inclus ses programmes de nouveaux armements nucléaires, et affecte leur budget à la satisfaction de besoins sociaux, sanitaires, culturels, éducatifs, environnementaux ou humanitaires ? »

Et pour leur demander de s'engager à en faire l'objet d'un référendum dans l'année qui suivra leur élection.

La République française a pour principe le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Le peuple doit donc choisir lui-même les moyens par lesquels il entend garantir sa sécurité et vivre en paix. Il est possible de montrer que les armes nucléaires contribuent au contraire au désordre du monde et préparent sa destruction. La seule issue sensée et retenue par les Nations Unies et la loi internationale, c'est l'abolition méthodique et contrôlée de toutes les armes de destruction massive, en particulier nucléaires.

Le 11 septembre 2006

ACDN

31, Rue du Cormier - 17100 - SAINTES

- Informations complémentaires :

<http://www.acdn.net> et

<http://www.nonaumissilem51.org/>

- **Départs groupés en Poitou-Charentes** (offres de co-voiturage, cars) :

Contactez le 06 73 50 76 61 ou contact@acdn.net